

MODALITÉS DE PAIEMENT

1 PAR PRÉLÈVEMENT PRÉAUTORISÉ EN 12 VERSEMENTS

La Municipalité vous offre la possibilité de vous inscrire au paiement préautorisé de votre compte de taxes en 12 versements. Toutefois, des frais d'intérêts et de pénalité seront calculés en fonction des taux prescrits sur les soldes dus après les trois dates d'échéances légales. Ces frais représentent 3,80 % du total de votre facture annuelle.

Comment y adhérer ?

- Remplir le **formulaire « Convention d'adhésion aux paiements préautorisés »** disponible sur villestoneham.com ;
- Joindre un **spécimen de chèque** portant la mention « annulé » à votre formulaire (ne pas l'agrafer) ;
- Transmettre ces documents par la poste à l'adresse indiquée ou par courriel à taxation@villestoneham.com. Les documents doivent être reçus avant le 20 février 2026.

Quelles sont les conditions pour pouvoir y adhérer ?

- Pour adhérer au paiement préautorisé, votre **compte de taxes doit être supérieur à 300 \$** et ne comporter aucun arrérage de plus d'une année (retard de paiement).
- Ce mode de prélèvement s'applique uniquement au **compte de taxes annuel**.

Utilisez-vous déjà le prélèvement préautorisé ?

Vous n'avez pas à remplir un nouveau formulaire chaque année. L'entente demeure en vigueur jusqu'à la réception de votre formulaire d'annulation (disponible sur le site Internet de la Municipalité).

Versement	Date	Versement	Date
1 ^{er}	9 mars 2026	7 ^e	9 sept. 2026
2 ^e	9 avril 2026	8 ^e	9 oct. 2026
3 ^e	11 mai 2026	9 ^e	9 nov. 2026
4 ^e	9 juin 2026	10 ^e	9 déc. 2026
5 ^e	9 juillet 2026	11 ^e	11 janvier 2027
6 ^e	10 août 2026	12 ^e	9 février 2027

2 PAR INTERNET

- Vous pouvez payer en ligne votre compte de taxes sur la plupart des réseaux bancaires (Mouvement Desjardins, Banque Nationale, Banque de Montréal, Banque Royale, Banque Scotia, Banque Laurentienne, TD et Tangerine) en vous identifiant avec votre numéro de matricule. Il comporte 18 chiffres en incluant les zéros, sans tiret ni espace.
- Prévoyez le paiement quelques jours avant la date d'échéance (délai compensatoire des institutions financières).

VÉRIFIEZ VOTRE (VOS) NUMÉRO(S) DE MATRICULE(S)

Si votre numéro de matricule change au cours de l'année, veuillez vous assurer de le corriger à l'occasion de votre paiement par Internet.

3 DANS UNE INSTITUTION FINANCIÈRE

Il est possible de payer votre compte de taxes en vous présentant à un comptoir de service ou à un guichet automatique de votre institution financière.

4 PAR LA POSTE (ou chute à courrier)

- En acheminant votre ou vos chèques(s) libellé(s) à l'ordre de « Municipalité des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury ».
- Incrire le numéro de matricule à l'endos et joindre les coupons correspondants. Vous pouvez transmettre trois chèques postdatés dans la même enveloppe et joindre les coupons à découper.
- Vous pouvez aussi déposer votre ou vos chèque(s) dans la chute à courrier de l'hôtel de ville (porte numéro 1).

5 EN PERSONNE

- Au complexe municipal
- **Horaire régulier**
Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 12 h
- En argent comptant, par chèque ou paiement direct.
Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.

COMPTE DE TAXES

2026

NOUS JOINDRE

MUNICIPALITÉ DES CANTONS UNIS DE STONEHAM-ET-TEWKESBURY

325, chemin du Hibou
Stoneham-et-Tewkesbury (Québec)
G3C 1R8

Tél. : 418 848-2381 poste 229

taxation@villestoneham.com

www.villestoneham.com



STONEHAM-ET-TEWKESBURY

ADOPTION : BUDGET & PTI

Contrairement aux années précédentes, l'adoption du budget d'exploitation 2026 ainsi que du programme triennal d'investissements (PTI) 2026 à 2028 s'est tenue lors d'une séance extraordinaire le 26 janvier 2026, et non en décembre 2025.

Ce décalage, permis par la Loi à la suite d'une élection municipale, a offert aux nouveaux élus le temps nécessaire pour s'approprier les mécanismes financiers municipaux et ainsi leur permettre de prendre des décisions éclairées concernant les orientations, les priorités et les prévisions budgétaires soumises par les différents services de l'administration.

Une synthèse du budget 2026 et du PTI 2026 à 2028 vous est présentée ci-contre sous forme de graphiques et de tableau.

Pour en savoir plus

Si vous souhaitez une explication plus détaillée, nous vous invitons à visionner l'enregistrement de la séance extraordinaire durant laquelle M. Sébastien Couture, maire de Stoneham-et-Tewkesbury, en fait une présentation très exhaustive.

La vidéo de la séance extraordinaire, ainsi que la présentation complète du budget et du PTI, sont disponibles sur le site internet de la municipalité : www.villestoneham.com/ma-municipalite/democratie/seances-du-conseil

Vous pouvez également scanner les codes QR ci-dessous pour y accéder directement.

- Vidéo de la séance extraordinaire



- Présentation du budget et du PTI



DATES DES ÉCHÉANCES

Tous les comptes de taxes sont transmis par la poste au début de chaque année aux propriétaires inscrits au rôle d'évaluation, à moins que ceux-ci ne soient inscrits au compte de taxes électronique exclusivement.

- Si votre compte de taxes est de moins de 300 \$ Il doit être payé au complet au plus tard le :



- Si votre compte de taxes excède 300 \$ Vous pouvez effectuer vos paiements en 3 versements :



- Si vous souhaitez profiter du prélèvement préautorisé Consultez l'échéancier 2026-2027 à l'endos.

DÉMÉNAGEMENT



La Municipalité n'émettra pas de nouvelle facture de taxes à la suite d'une vente de terrain ou de propriété. Vous devez la transférer au futur propriétaire.

Le cas échéant, n'oubliez pas d'annuler votre adhésion au prélèvement préautorisé en cas de vente de la propriété (formulaire disponible sur www.villestoneham.com)

COMPTE DE TAXES EN LIGNE

Inscription sur le portail citoyens Voilà!

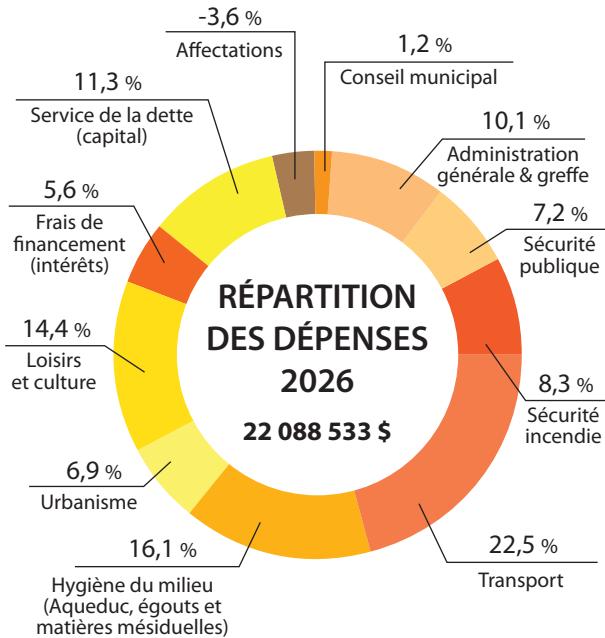
Pour y avoir accès, il suffit d'être inscrit sur le portail Citoyen Web de la Municipalité. Si vous ne l'avez pas déjà fait, voici les étapes à suivre :

- Rendez-vous sur www.villestoneham.com
 - Cliquez sur le lien Portail citoyens Voilà!
 - Créez votre compte utilisateur sur le portail
 - Dans l'onglet **Comptes de taxes**, ajoutez votre propriété à l'aide des informations mentionnées sur la version papier de votre compte de taxes 2026 (numéro de matricule, numéro de compte, montant du premier versement). Vous serez avisé(e) par courriel de la disponibilité de votre prochain compte de taxes sur le portail citoyens Voilà!
- Si vous le souhaitez, vous pouvez sélectionner l'option « compte de taxes uniquement en version électronique » et vous ne recevrez plus de version papier par la poste.**

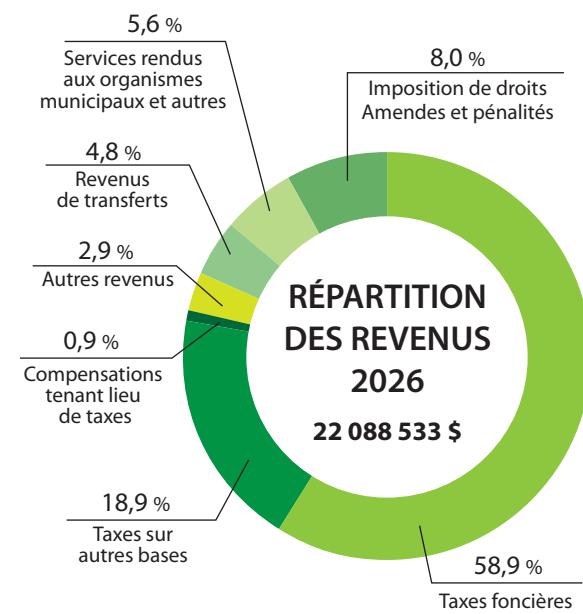
BUDGET 2026

OÙ IRA VOTRE ARGENT ?

Chaque dollar de votre compte de taxes contribuera aux services suivants :



D'OÙ PROVIENDRONT LES REVENUS DE LA MUNICIPALITÉ ?



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026 À 2028

Services	2026	2027	2028
Administration générale (AG)	92 000 \$	30 000 \$	30 000 \$
Infrastructures (IF)	6 622 210 \$	4 891 970 \$	4 380 760 \$
Hygiène du milieu (HM)	660 615 \$	8 174 077 \$	140 000 \$
Travaux publics (TP)	478 000 \$	667 000 \$	1 085 000 \$
Loisirs et culture (LO)	610 000 \$	470 000 \$	483 000 \$
Service de protection incendie (SP)	177 500 \$	670 000 \$	1 750 000 \$
Urbanisme, mise en valeur du territoire et environnement (UR)	-	-	-
TOTAL	8 640 325 \$	14 903 047 \$	7 868 760 \$